



*Duint* 2011  
Bulletin municipal

Ambiance Coiffure Mixte

**VISAGISTE - COLORISTE  
CONSEILS**

Tel : 04.50.68.61.56 - 74410 St JORIOZ

**Le Milleime**  
BAR • TABAC • PRESSE

259, route d'Anney • 74410 DUINGT  
**04 50 68 68 79**

**CENTRE DE BEAUTÉ**  
Bien-être et Passion  
INSTITUT CLIMATISÉ

Verst Estheticians  
Véronique Riboord

Épilation - Soins visage - Soins corps - Manucurie - Beauté des pieds  
Maquillage - Teinture des cils - UVA\* - Permanente des cils  
Maquillage longue durée

PHYT'S BIO SOETHYS

www.bienetre-passion.com

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h - Samedi de 9h à 14h  
128, route d'Anney - 74410 SAINT-JORIOZ - Tél. 04 50 68 98 58

**C** RESTAURANT  
COMPTOIR DU LAC

Lac d'Anney  
410 Allée de la Plage  
74410 Duingt - FRANCE  
Tél. : 33(0)4 50 68 14 10

[info@closmarcel.com](mailto:info@closmarcel.com)  
[www.closmarcel.com](http://www.closmarcel.com)

**imprimerie  
COPY74**

- ✓ Impression offset et numérique haute qualité
- ✓ Flyer, carte de visite
- ✓ Impression grand format
- ✓ Etiquettes, tampons
- ✓ Kakemono, roll-up, affiches, impression sur bâche

5, bd Bellevue - 74000 ANNECY - Tél. 04 50 67 01 39

**JF DESCHAMPS-HENNEBERT**  
74320 SEVRIER  
TEL/FAX 04 50 52 45 03  
**PAYSAGES**

Création entretien espace vert  
Terrasse bois pierre, bassin,  
Cloture, portail...

**Deschamps - Hennebert.com**

Tél./Fax : 04 50 52 45 03 - [jfdeschampshennebert@voila.fr](mailto:jfdeschampshennebert@voila.fr)

**L'Arbre à Fées**  
Aurélien GUILMIN  
Artisan végétal

1782, route d'Albertville  
74320 SEVRIER Centre  
Tél./Fax : 04 50 44 67 75

Commandez par  et réglez par   
Ouvert 7/7



**Lac et Montagne**  
Restaurant - Mini Golf - Saint-Jorioz



655, route du Port  
74410 SAINT-JORIOZ  
Tél. 04 50 68 69 92

Mot du Maire	p. 4-5
Etat-civil	p. 6-7
Recensement de la population	p. 7

## La vie des commissions

### Commission urbanisme

Urbanisme	p. 8-9
Autorisation d'urbanisme	p. 9
Emplacement réservé au profit du Conseil Général pour une future déviation de la RD1508	p. 10
Nouvelle route communale	p. 11
Les Vergers du Lac	p. 12
Comment préserver les terres agricoles ?	p. 13

### Commission travaux

Les travaux en images	p. 14-15
Projet d'enfouissement des réseaux de la ligne moyenne tension et de l'éclairage public route de Magnonnet	p. 16
Des jeux pour les enfants sur le terrain de loisirs	p. 17
Travaux aux écoles primaire et maternelle	p. 18
Un coup de jeune pour l'embarcadère	p. 19

### Commission finances

La situation financière au 31 décembre 2010	p. 20
---	-------

### Commission sécurité

Un matériel de premier secours	p. 20
--------------------------------	-------

### Commission sociale et scolaire

Social et scolaire	p. 21
L'année scolaire en images	p. 22-23

### Commission fleurissement

Une commune toute en fleur !	p. 24-25
------------------------------	----------

### Commission environnement

Environnement	p. 26-27
Geopark	p. 28
Qu'est-ce que ça change pour le territoire ?	

### Commission village

Le vieux village	p. 29
------------------	-------

### Commission marché

Le marché de l'art et de l'artisanat anime le village	p. 30
Le marché estival	p. 31

## Infos diverses

M <sup>me</sup> Descollaz, conciliateur de justice à votre disposition	p. 32	Plongez avec... Takaplonger	p. 35
Cours de yoga	p. 32	Rétrospective 2011	p. 36-38
Un dunois à l'honneur	p. 33	Taxis & transports	p. 39
Manifestations 2012	p. 34	Cela s'est bien passé chez nous	p. 39

## La vie associative

Le comité des Fêtes	p. 40-41	En pleine forme avec les Dynamics	p. 44
Le Sou des Ecoles	p. 42	www.voileaduingt.fr, nouvelle vitrine pour le Centre Nautique	p. 45-46
Couleurs de la Savoie	p. 43	Le Chœur de l'Eau Vive en voyage	p. 46
Duingt Animation	p. 43	Les Bouchons d'Amour	p. 47
Hathor Oraison Production	p. 44	Les Marmottons	p. 48

## Intercommunalité

L'Office de Tourisme	p. 49	Communauté de Communes : rive gauche	p. 49
Une image, une stratégie, des actions décidées en commun		A propos de l'orthographe de Duingt	p. 50

### Bulletin Municipal de Duingt

Directeur de la publication : Marc Rollin  
Crédit photos : Mairie de Duingt, Robert Breda

Impression et création : Copy 74 - Annecy  
Tirage : 650 exemplaires  
Dépôt légal à parution

# Duingt

## Le Mot du Maire

Chers amis Dunois,

Être maire de Duingt aujourd'hui, c'est connaître la population actuelle pour répondre à ses attentes et à ses besoins. C'est mettre en marche un développement harmonieux de la commune sans laisser certains de ses habitants de côté.

Pour cela, le conseil municipal multiplie les actions visant à remplir au mieux sa tâche.

Aujourd'hui, notre commune va se doter d'un nouveau document d'urbanisme. Ce projet aura été réalisé en quatre ans et en posant des questions fondamentales : que sera notre commune demain ? Quel visage voudrions-nous lui donner ? Quels sont les problèmes que nous allons rencontrer ? Comment nous inscrirons-nous dans notre environnement régional, national et même international ?

Voilà quelques questions générales qui ont guidé vos élus pour élaborer ce nouveau plan local d'urbanisme qui sera en parfaite adéquation avec le futur schéma de cohérence et orientation territoriale (SCOT) et le grenelle de l'environnement.

Ce document a pour vocation de voir plus loin et de réfléchir sur le plus long terme. Comment voyons-nous notre commune demain ?

Nous avons travaillé sans brider notre imagination mais tout en gardant les pieds sur terre.

Il y a des choses qui marchent bien, dont nous pouvons être fiers et que l'on a absolument voulu garder, je pense à l'harmonie du vieux village et des hameaux remarquables.

Il y a aussi des tendances qui se dessinent, certaines que nous subissons. Au vu du dernier recensement par exemple, nous nous apercevons que nous perdons un peu de population et que de moins en moins de jeunes s'installent sur notre commune. Nous avons de plus en plus de résidences secondaires, et d'autres tendances contre lesquelles nous devons lutter comme le gaspillage du foncier.

Cette réflexion de fond sur notre avenir commun passait obligatoirement par ce nouveau plan local d'urbanisme(PLU).

Nous vous avons invités aux réunions publiques sur ce sujet, vous avez été nombreux à y participer et je tenais à vous en remercier.

La démarche était ambitieuse mais je peux vous le dire maintenant nous avons réussi !

Nous avons fait un grand pas pour l'avenir, avec ce nouveau PLU nous savons maintenant où nous mettons les pieds et ces quatre années de réflexion et de travail sont porteuses d'espoir.

Un espoir pour les jeunes, je vous l'assure sincèrement, nous voulons leur montrer qu'on ne pense pas seulement à nous en réglant les affaires courantes mais surtout aux générations futures.

La commune fait des choix chaque jour. Ceux-ci influencent notre vie d'aujourd'hui mais aussi celle de demain.

Plus nous anticiperons l'avenir et mieux nous nous y préparerons.

Réfléchir à l'avenir, c'est ne rien faire aujourd'hui qui serait contraire à l'intérêt de ceux qui viendront après nous et cela nous l'avons bien intégré avec ce nouveau document d'urbanisme.

Bien sûr, chacun a sa vision et protège ses intérêts, mais par ailleurs, nous avons un large socle commun.

Chacun doit savoir dépasser sa propre personne et intégrer l'intérêt de tous.

Mettons les querelles de côté et travaillons ensemble.



Je prends l'exemple du réchauffement de la planète. Comment notre commune participera-t-elle dans le long terme à l'effort collectif indispensable ? En triant plus nos déchets cela me paraît fondamental, en allant à l'école à pied ou à vélo comme on le faisait autrefois cela découle du bon sens mais il faut s'en donner les moyens en mettant en place des infrastructures pertinentes pour réaliser ces objectifs.

La création dans les mois à venir d'un nouveau point d'apport volontaire, route de Magnonnet et la création d'une nouvelle route communale qui reliera la Voie Romaine à la route de Magnonnet où les vélos et les piétons seront prioritaires, sont déjà des actions concrètes qui permettront de répondre à ces objectifs.

Le développement durable, ce terme inconnu il y a encore quelques années, est aujourd'hui sur toutes les lèvres. Il ne suffit plus d'être convaincu, nous le sommes tous ; il faut passer à l'action.

Pas pour faire du vent, de l'esbroufe, pour dire « regardez-nous aussi, on participe » mais pour affirmer un réel choix de vie. Avec ce nouveau PLU nous consommerons trois fois moins de foncier que dans les années précédentes, nous serons bien sûr obligés de densifier plus ! Mais pouvons nous continuer à imposer 1500 m<sup>2</sup> de terrain pour construire une maison ?

Nous augmenterons le coefficient d'occupation des sols (COS) et ainsi tous les dunois, qui le souhaitent, pourront agrandir leur maison et donneront la possibilité à leurs enfants de se loger, et cela sans urbaniser d'autres terres agricoles. Toutes ces nouvelles mesures sont vraiment indispensables pour l'avenir de notre commune qui, je vous le rappelle, est l'une des plus petites en superficie du tour du lac.

Grâce à ce nouveau règlement d'urbanisme, nous allons rendre du terrain à vocation constructible à l'agriculture, même si cela, et je le comprends, ne fait pas plaisir à certains propriétaires. Mais notre devoir est aussi de protéger nos espaces paysagers, de maintenir et de pérenniser une activité agricole dans notre village.

Je crois en l'intérêt de la démarche et je suis certain que nous avons tous à y gagner.

Le développement harmonieux de notre beau village de Duingt trouvera alors naturellement son chemin, avec bon sens, ouverture d'esprit, détermination et envie.

Je veux pour ma part donner le meilleur de moi-même, en tant que maire, pour faire de cette réflexion le centre de nos projets de demain.

Je terminerai en vous souhaitant, au nom de tous les élus, et en mon nom personnel une bonne et heureuse année.

Que celle-ci déborde de moments harmonieux avec vos enfants que vous conserviez la sérénité au milieu des trépidations de vos vies quotidiennes, que vos enfants grandissent dans la joie et l'émerveillement.

Vous pouvez être assuré que pour ma part je m'y emploierai de tout cœur.

MARC ROLLIN

# Duingt

## Etat - Civil

### Mariages

GUDUFF Hugo et VIBERT Cécile - décembre 2010

SALLET Grégory et KIRSCHROTH Sophie

VIGNAT Emmanuel et GOURMET Anne

RICHARD Xavier et ALLAMAN Marion

DEBARD Sébastien et CHIARO Stéphanie

### Décès

WEGMÜLLER Hugo, décédé le 1<sup>er</sup> janvier

BERGERET François, décédé le 6 janvier

PEGATOQUET veuve MERMET Emma,  
décédée le 17 janvier

BURKLEN André, décédé le 22 janvier

FIOCCA Adrien, décédé le 29 janvier

JEGOUZO épouse DEMAISON Suzanne,  
décédée le 8 avril

TEMPLIER Florence, décédée le 17 avril

DAVIET Pierre, décédé le 12 août

### Naissances

ARTALLE Loris, né le 19 novembre 2010

PUJO PACORY Gaspard, né le 22 février

BURNET Laury, née le 5 avril

DUCHENE Fabien, né le 21 juin

ROUGEOT Lola, née le 11 août

GAUDETTE Alexandre, né le 17 août

SELVESTREL Coralie, née le 11 septembre

LE LANN Julia, née le 30 septembre

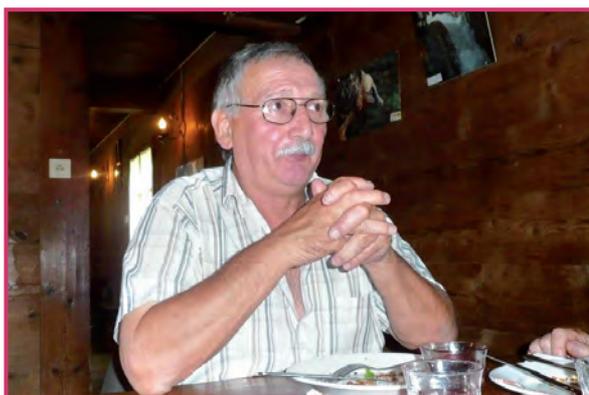
BRULE Gabin, né le 17 octobre

ALVES BRITO Patrick, né le 30 octobre

### Pierre DAVIET

Il est toujours difficile d'accepter l'idée de ne plus voir et de ne plus entendre un ami qui nous a été cher.

Le 12 Août, Pierre DAVIET nous a quittés beaucoup trop tôt suite à une longue maladie. Il avait 65 ans.



Pierrot comme on le surnommait tous, a été un artisan maçon de grand talent et beaucoup de maisons, de terrasses ou de murs construits de ses mains seront autant de traces indissolubles pour notre village.

Elu en juin 1995 dans notre commune, il la servira en tant que conseiller municipal pendant six années.

Nous avons pu l'apercevoir et l'apprécier maintes et maintes fois au détour d'une fête dans notre salle, à nous servir en cuisine avec l'équipe du Roselet.

Nous ne l'oublierons pas, on ne met pas de côté un être cher parce qu'il est absent.

Il sera au contraire bien présent dans nos mémoires.

La véritable mort serait l'oubli. Ce n'est pas le cas en ce qui concerne PIERROT aujourd'hui.

## Odile MERMET

Le 17 Janvier 2011 s'est éteinte Odile MERMET.

Elle était connue de tous. A 96 ans elle était la doyenne de notre village.

Figure de Duingt, elle assistait régulièrement aux repas de fin d'année offerts à nos anciens.

Elle ne manqua jamais à son devoir de citoyenne, et ceci pour toutes les élections, qu'elles soient locales ou nationales. Quel bel exemple pour nous les plus jeunes !

Sa vie n'aura pas été un long fleuve tranquille. Très tôt, alors qu'elle n'avait que 3 ans, sa maman est emportée par la grippe espagnole. Odile grandit au côté de son père et de ses frères et sœur.

En 1935, elle fonde un foyer avec André Mermet et aura la joie d'avoir 5 enfants.

Mais lors de la dernière guerre, le 31 décembre 1943 un nouveau drame viendra assombrir sa vie, Saint-Eustache,



ce village où elle est née, est meurtri par la déportation de nombreuses personnes de sa famille, dont son frère, qu'elle ne reverra jamais.

Plus tard, Odile a enduré aussi le décès de son fils Gilles et de son mari André, partis beaucoup trop tôt. Des moments de grande douleur pour elle.

Et pourtant elle regardait chaque printemps reflurir sur notre paysage qui lui était si familier, puis chaque automne revenir à son tour, sans regret et sans amertume grâce à sa foi intangible.

Odile Mermet a été une figure si familière qu'elle sera toujours présente dans nos conversations et nous évoquerons longtemps son existence.

Au revoir, Odile.

## Recensement de la population



Comme vous le savez, au début de l'année 2011, la commune a fait l'objet d'un recensement général de sa population et des logements.

Le Conseil municipal tient à remercier les Dunoises et Dunois qui ont participé très largement à cette importante enquête et accueillis aimablement les agents recenseurs.

Le nombre de bulletins individuels rédigés s'élève à 868. Attention, il n'est pas possible, à l'heure actuelle, d'affirmer

Les premiers résultats communiqués par l'INSEE sont les suivants :

1. Nombre de résidences principales	345	4. Nombre de logements non enquêtés	8
2. Nombre de résidences secondaires	207	5. TOTAL des logements d'habitation	579
3. Nombre de logements vacants	19		

### Informations

En prévision des élections présidentielles les 22 avril et 6 mai 2012 et des législatives les 10 et 17 juin 2012, assurez vous de votre inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011

## Urbanisme

La commission s'est réunie chaque semaine pour analyser les demandes d'autorisations de construire et a participé à de nombreuses réunions de préparation du PLU et différents aménagements futurs.

Plusieurs réunions ont également été organisées avec les Services de l'Etat (DDT, RTM...), le Conseil Général, le SCOT, la Communauté de Communes et le SILA.



### P.L.U. (Plan local d'Urbanisme)

Après avoir défini nos objectifs dans notre PADD, nous avons travaillé sur le zonage de la commune et les règlements.

Nous avons dû intégrer les réflexions de la Chambre d'agriculture et du SCOT. Ce travail a nécessité de définir cinq études pour des orientations d'aménagement sur certaines zones :

- ✓ Les Maisons
- ✓ Les Perris
- ✓ Aménagement de l'ancienne zone artisanale
- ✓ Terrain voie Romaine
- ✓ Aménagement du centre

Nous avons intégré également les résultats de notre étude du schéma directeur des eaux pluviales et les contraintes techniques que cela pouvait poser.

Ces travaux ont fait l'objet d'un débat en réunion publique le 07/10/2011 en salle Grenette où chacun a pu s'exprimer.

Notre projet va être arrêté par le Conseil Municipal et sera transmis aux différents organismes compétents pour observations. Une enquête publique sera organisée pour recueillir les éventuelles remarques.

Le Plan Local d'Urbanisme ne pourra être opérationnel qu'à l'automne 2012.

### Aménagement du Centre

Nous avons travaillé avec le CAUE (conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement) qui a confié à un urbaniste, une première réflexion sur le devenir du Centre.

Les élus se sont donc concertés sur le devenir de la place de l'église.

Le choix a été de maintenir :

- ✓ une capacité de stationnement tant pour une occupation journalière que lors de manifestations plus importantes.
- ✓ possibilité de maintien de surfaces pour le marché ou autres animations.
- ✓ les voiries et dessertes non seulement de l'école mais pour les bus scolaires.

Au-delà de ces grandes orientations, nous privilégierons les traitements de surfaces plus végétalisées et moins goudronnées. Nous en profiterons pour revoir l'aménagement de la place Saint-François avec le déplacement du Monument aux Morts.

Ce travail se conclura par l'élaboration d'un cahier des charges pour une consultation d'équipes de paysagistes. Un avant projet sommaire sera fait pour l'aménagement global et la réalisation pourra être effectuée par tranches au cours des prochaines années.

## Aménagement de l'ancienne Colonie

La volonté de la municipalité est toujours de réhabiliter ce bâtiment. Une première étude de faisabilité a été faite pour estimer les coûts prévisionnels pour une simple remise aux normes.

Ces travaux devront permettre de répondre à des demandes de locations qui nous sont proposées pour des activités de restauration, de services liés à la piste cyclable (location de vélo).

## Aménagement de la plage municipale

La municipalité affirme son choix de développer son offre touristique en ayant racheté un petit terrain situé à gauche de la plage municipale au bord du lac.

Cette position nous permettra d'offrir de nouveaux services et peut être l'installation d'un club de plongée sur Duingt.

## Informations diverses

Nous avons demandé au CAUE de nous proposer une collaboration avec un architecte conseil pour la commune pour l'année 2012.

Des consultations gratuites pourront être organisées pour les dunois qui s'interrogent sur des projets de constructions ou d'aménagements.

# Autorisation d'urbanisme

## Permis de construire

Néant

## Permis de construire modificatif

SCCV Les Vergers du Lac	Route de Magnonnet	modifications intérieures et extérieures diverses
-------------------------	--------------------	---

## Déclarations préalables

EYMARD/LONGERAY	809 Route des Champs Fleuris	installation d'un portail
PECHOUX Didier	137 impasse des Perris	création d'une terrasse
VULLIET Patrice	55 impasse de Fergy	abri pour barbecue
SELVESTREL Thierry	145 impasse des Hauts du Lac	édification d'un mur de soutènement
ALLAMAN Bernard	107 route de Magnonnet	couverture piscine
SUSCILLON Michel	366 route d'Annecy	réfection de façades/volets
GESLOT Pierre	89 route de Magnonnet	réfection de toiture
BLETON Paul	91 imp. du hameau des Perris	abri de jardin
SANSON Jean-Yves	766 route de Fergy	extension d'habitation
LETEUIL Jean-Claude	65 passage de la Voûte	création d'une porte-fenêtre
GOURLET Paul et Hélène	79 ruelle du Chef Lieu	réfection toiture, modif. façades, ouvertures
BIGGERI Yves	360 route du Vignet	édification d'un muret et confortement des berges
DAVIET Georges	1387 route d'Annecy	ravalement de façades
TOULOTTE Thierry	855 route de Fergy	modification des ouvertures en façades + pose bardage
BORN Marcel	432 Route du Vignet	démolition et reconstruction abri bois

## Certificats d'urbanisme opérationnels

Néant

# Duingt

## Emplacement réservé au profit du Conseil Général pour une future déviation de la RD1508

Nous ne croyons pas exagérer de dire que ce dossier a animé bien des conversations. Nous profitons de cette édition du bulletin municipal pour rappeler et expliquer clairement ce dossier qui intéresse avec raison les Dunois.

Nous rappelons que notre Plan d'Occupation des Sols actuel comporte un emplacement réservé en aérien pour une déviation de la Route Départementale 1508.

Nos prédécesseurs avaient accepté à l'époque cet emplacement réservé car ils avaient compris l'intérêt de déterminer l'itinéraire d'un contournement de notre village .

Lors de la mise en révision de notre document d'urbanisme, nous avons interrogé le Conseil Général quant à son souhait de maintenir ou pas ce futur tracé. Celui-ci nous a confirmé sa volonté de maintenir une emprise sur notre commune.

Immédiatement nous avons travaillé en concertation pour modifier cette emprise qui pénalisait notre développement.

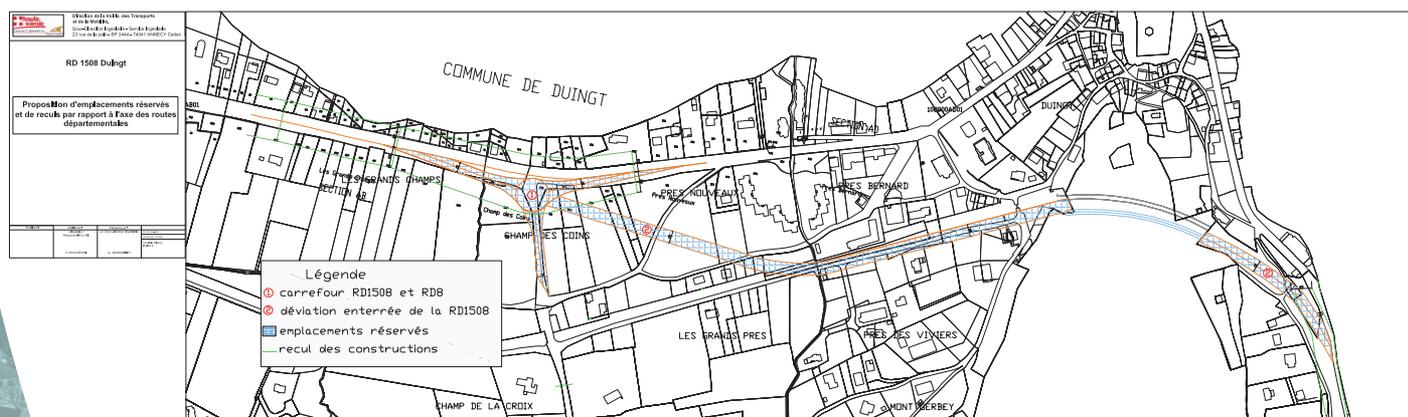
Nous voulons reclasser en zone d'habitation le secteur de la zone artisanale du fait de sa proximité avec le centre du village et entreprendre la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne colonie de vacances de la SNCF.

Après plusieurs réunions de négociations, de multiples rencontres avec les membres de la commission routière du Conseil Général, nous sommes parvenus à un consensus sur ce dossier. Nous tenons à remercier les élus du Conseil Général pour leur compréhension et la prise en compte importante de l'intérêt paysager de notre village.

Le futur emplacement réservé que nous vous présentons aujourd'hui est véritablement de très haute qualité environnementale, les plans détaillés sont disponibles pour tous en mairie.

A partir du futur rond point de la RD1508 et de la RD 8, dite route d'Entrevernes, qui devrait être réalisé dans les trois ans qui viennent, le contournement de Duingt serait enterré sur une longueur de 1000 mètres et son emprise a été ramenée à 15 m de largeur favorisant les riverains .

Cette proposition a été votée par vos élus et sera inscrite sur notre futur Plan Local Urbanisme qui est en cours de finalisation. Aucune échéance de réalisation n'est arrêtée à ce jour.



## Nouvelle route communale

### Pourquoi la création d'une nouvelle route communale ?

La configuration des infrastructures routières de la commune et notamment celles qui desservent les secteurs de Magnonnet et de Fergy, où réside une part importante de notre population convergent soit vers la route de Fergy ou sur Saint-Jorioz. Cela génère un détour pour les cyclistes et les piétons qui avaient pris l'habitude de traverser le champ où se construit le nouveau lotissement des Vergers du lac.

Nos principales motivations sont de :

- ✓ donner la possibilité aux résidents de ces secteurs d'accéder à pied ou à vélo au centre du village, aux commerces, à la plage ou au terrain multisports sans faire de détours.
- ✓ permettre aux enfants qui vont au lycée sur Anney de pouvoir prendre le car sur la RD 1508 directement.
- ✓ offrir aux automobilistes une nouvelle solution en plus de celle qui consiste à transiter par la route de Fergy ou par la route communale des Champs fleuris laquelle se situe sur le territoire de Saint Jorioz.

Il fallait déterminer le tracé d'une nouvelle voie transversale et la seule possibilité était de profiter de l'opportunité offerte par la construction de ce nouveau lotissement et créer cette nouvelle voie communale.

Nos prédécesseurs, et nous les en remercions, avaient déjà envisagé un emplacement réservé inscrit sur le Plan d'Occupation des Sols actuel. Nous l'avons utilisé et prolongé. Ce nouveau tronçon routier partira de la route de Magnonnet et rejoindra la route communale dite Voie Romaine.

Comme presque toujours en pareil cas, le choix ne pouvait contenter tout le monde, et nous nous sommes efforcés de provoquer le moins de désagréments possibles. Grâce au dialogue, les acquisitions du foncier, nécessaires à cette création, se sont faites à l'amiable. Ce dont nous nous félicitons car c'est notre manière de travailler.

Les travaux ont commencé et nous ferons en sorte qu'ils occasionnent le moins de nuisances possibles.

Moins de bruit, moins de pollution, une circulation plus diffuse. Cette nouvelle route communale réservera une place plus privilégiée aux piétons et aux cyclistes.



**Nous profitons de ce bulletin 201 I pour solliciter votre avis sur le nom à donner à cette nouvelle voie.**

### Informations diverses

Montant des travaux 285 827,73 € TTC financés par une convention entre le promoteur et la commune.

L'entreprise dunoise BIGGERI a remporté l'appel d'offres devant plusieurs entreprises.

Nous avons coordonné nos actions avec le SYANE pour procéder à l'enfouissement de la ligne électrique HTA.

# Duingt

## Les Vergers du Lac

La construction a débuté en octobre et durera environ deux ans. Les premiers occupants s'installeront en 2013.

Nous aimerions insister sur ces deux mots : « nouveaux » et « logements ».

Ils sont appelés « nouveaux » car il s'agit de constructions neuves implantées sur un terrain situé en zone constructible que le propriétaire a cédé dans sa totalité à la société Rampa. Notre rôle a été d'accompagner le projet et de faire en sorte que le volume des bâtiments et leur disposition s'intègrent au mieux dans notre environnement. La photo ci-jointe démontre que notre volonté a été respectée et que l'intégration dans notre paysage familial sera harmonieuse.

On parle de « logements » car nous avons voulu favoriser la mixité avec la création de 10 logements sociaux. Conscients et responsables, nous avons pensé aux jeunes qui, à loyer équivalent, ne peuvent accéder au marché immobilier privé.

Pouvoir accueillir de jeunes familles est primordial pour la vie et l'équilibre d'une commune. Leurs intérêts et ceux de la commune convergent : les jeunes peuvent accéder au logement sur notre territoire et ils contribuent au rajeunissement de la population dunoise. Cette situation nous semble emblématique du type de rapports sains et constructifs qui doivent exister entre une commune et ses habitants.

Nous voulons aussi, et surtout, souhaiter à ces nouveaux habitants, au nom de tous les dunois, la bienvenue dans notre village.

Que dans leur nouveau domicile, ils trouvent tout le bonheur possible et réjouissons-nous de les avoir pour voisins.

**Comme on dit : « bienvenue chez nous et bienvenue chez vous ».**



## Comment préserver les terres agricoles ?

En Haute-Savoie, les zones urbaines se développent de plus en plus au détriment des espaces agricoles.

Deux cents hectares de terres agricoles sont ainsi acquis, chaque année, par des personnes n'exerçant pas une activité dans l'agriculture. Au second trimestre 2011, le chiffre d'affaires du marché rural de la Haute-Savoie a dépassé les 150 millions d'euros, ce niveau ayant été déjà atteint au cours du dernier trimestre de 2010. Il s'agit donc d'une tendance qui se consolide et qui indique que la crise du marché foncier est bien terminée dans notre département.

À elles seules, les acquisitions urbaines de bâti (dites résidentielles) ou destinées à l'être (à urbaniser) prédominent largement. La part relative à l'urbanisation des terrains acquis, toujours en hausse, peut augurer le futur dynamisme de l'activité de construction dans les prochains mois. Enfin, en Haute-Savoie, on ne sait pas où s'arrêteront les prix de l'immobilier et des terrains à bâtir ; ce qui compromet sévèrement l'accession des catégories socioprofessionnelles moyennes et basses à la propriété de leur logement sur le département.

Alors que l'agriculture est l'une des activités essentielles dans le département, tant par son impact économique que par son action sur le maintien de la qualité des espaces naturels (biodiversité) et du cadre de vie au sein d'une commune, celle-ci manque cruellement aujourd'hui d'espaces suffisants et adaptés pour conserver durablement sa vitalité.

Face à ce phénomène de spéculation immobilière, de raréfaction du foncier agricole et dans le but de réguler le prix des terrains agricoles, le Conseil général a mis en place un Conservatoire des Terres Agricoles (CTA) chargé d'aider financièrement les communes à acquérir et sauvegarder leurs espaces fonciers agricoles.



Six communes du département (dont Chevaline, Faverges et Saint-Jorioz pour ne citer que les plus proches de Duingt) en ont déjà bénéficié en 2010 et 2011 avec un montant total d'aide de 166.000 € pour un coût total d'acquisition de 435.500 € concernant une surface agricole totale acquise de 22,4 ha. Le CTA peut ainsi prendre en charge entre 30 et 60% du prix d'acquisition du foncier non bâti proposé, plafonné au prix agricole référencé sur la zone. La SAFER (veille foncière) et la Chambre d'Agriculture (expertise technique) sont de même des partenaires associés au dispositif.

L'obtention de la subvention du Département est soumise à plusieurs engagements de la commune comme l'inscription d'une servitude d'inconstructibilité dans l'acte d'acquisition, le maintien de la parcelle concernée en zone A (agricole) ou N (naturelle) du Plan local d'Urbanisme ou encore la signature avec un agriculteur local d'un bail rural pourvu de clauses environnementales.

Le Conseil municipal de Duingt n'hésitera pas, si le cas venait à se présenter, à recourir à ce Conservatoire des Terres agricoles, afin de garantir la pérennité des espaces agricoles sur le territoire de la commune.

## Les travaux en images

Nous avons lancé cette année un grand nombre de travaux. La Commission s'est réunie pour décider des aménagements suivants :

- ✓ Arrêts de car du carrefour des Barrières avec le Conseil Général
- ✓ Signalisation horizontale des voies de la Commune
- ✓ Jeux pour enfants sur le terrain de sport
- ✓ Réfection du ponton du port
- ✓ Rénovation d'une salle de l'école primaire et de la salle d'activités de l'école maternelle
- ✓ Mise en place du tri sélectif sur la plage, financé par la Communauté de Communes
- ✓ Lancement des travaux des Vergers du Lac et de la nouvelle voie communale



■ Ponton du port



■ Réfection accueil camping



■ Arrêt de car Champs Fleuris



■ Arrêt de car Champs Fleuris



■ Création de stationnements réservés



■ Tri sélectif

## L'équipe technique

- L'équipe technique a effectué :
- ✓ Le fleurissement
  - ✓ Élagage de haies
  - ✓ Déplacement d'une borne d'incendie
  - ✓ Installation d'une borne de puisage
  - ✓ Réalisation d'un arrêt de bus scolaire Route des Champs Fleuris
  - ✓ Réfection du seuil d'entrée du chalet du Camping.
  - ✓ Rénovation des portails annexe petite fringale



■ Installation borne de puisage



■ Déplacement de la borne incendie



■ Elagage



■ Fleurissement



■ Rénovation du portail : avant



■ Rénovation du portail : après

## Projet d'enfouissement des réseaux, de la ligne moyenne tension et de l'éclairage public route de Magnonnet

Le conseil municipal lors de sa séance du 13 octobre 2011 a voté les travaux de mise en souterrain des réseaux et de l'éclairage public de la deuxième partie de la route de Magnonnet pour un montant de 159.001 € TTC

Le SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie) prendra à sa charge 78.306 € TTC et la commune 80.695 € TTC.

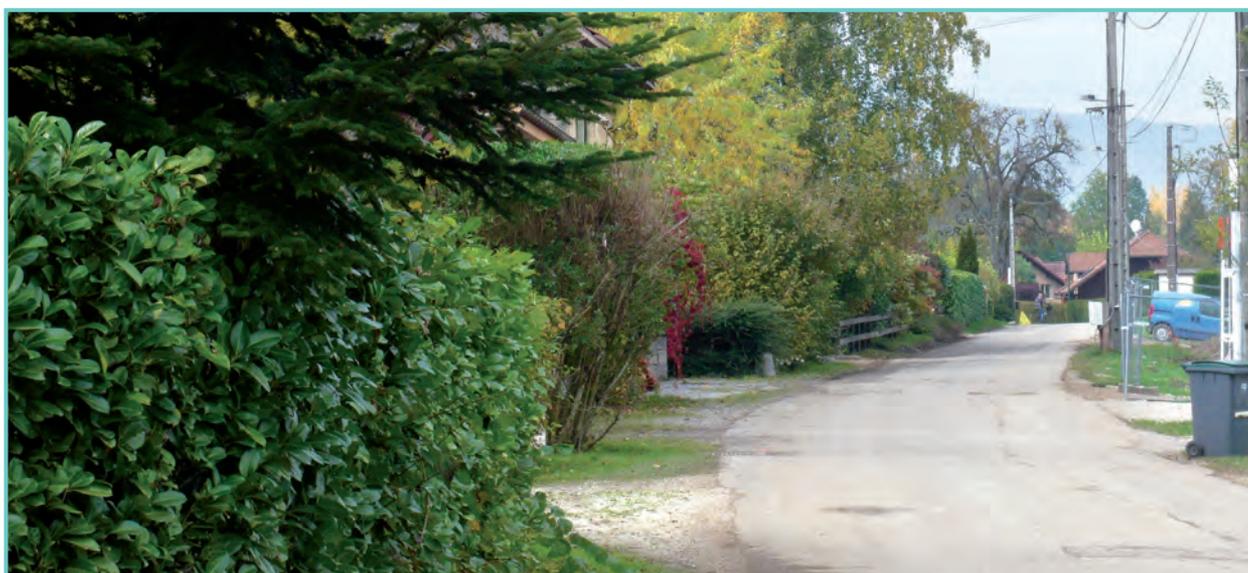
Tout d'abord, ces travaux concrétisent le souhait des élus qui se succèdent depuis maintenant plus de 30 ans pour enfouir nos réseaux.

Nous arrivons à 70% du réseau communal en souterrain et nous continuerons dans l'avenir.

Nous pouvons être fiers de ce chiffre qui démontre l'engagement de tous les élus, précédents et actuels, de rendre notre village le plus harmonieux possible.

C'est également un équipement de confort et de sécurité dont se dote notre village.

Cela est particulièrement vrai pour les dunois qui, en toutes saisons, sont nombreux à emprunter cette route de Magnonnet.



### Dernière minute

D'importants travaux de renforcement du réseau d'eau potable auront lieu Allée de la Plage, du 7 décembre 2011 au 1<sup>er</sup> mars 2012. La circulation sera interdite, sauf pour l'accès aux riverains pendant toute la durée des travaux.

## Des jeux pour les enfants sur le terrain de loisirs

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 21 avril 2011 a décidé de compléter avec des jeux pour enfants de 2 à 10 ans notre terrain de loisirs sur lequel un multisports a déjà été installé par la Communauté de Communes.

Nous souhaitons que ce terrain de loisirs en face de la plage soit un lieu de rencontre pour toutes les générations de notre village. Ces nouveaux jeux vont contribuer au bonheur de nos jeunes bambins.

Les mères et les pères de familles, les mamies et papis, les nounous savent bien qu'assis sur un banc en regardant leurs tout petits s'amuser dans un cadre exceptionnel et très ensoleillé, il sera plus facile de faire connaissance et d'échanger des conseils voire de nouer une amitié.

Grâce à ces futurs équipements les petits vont construire leurs premiers moments de socialisation.

En tant que parents nous avons tous des souvenirs d'après-midi passés sur une aire de jeux avec nos enfants. On a tous pu observer la jubilation de nos progénitures sur les balançoires, les toboggans ou sur les tourniquets.

Ce lieu deviendra vite incontournable dans la vie de nos petits après la sieste, après les courses de maman, dès que le soleil se montre et plus tard en sortant de la maternelle on ne laissera pas passer une occasion de fréquenter cette aire de jeux.

Par la création de ces nouveaux équipements nous voulons insister ainsi sur notre souci de répondre aux désirs de tous nos concitoyens depuis leur plus jeune âge. Cette aire de jeux sera pour ces derniers un espace préservé où seul comptera le plaisir.

Nous tenons à remercier notre député, Lionel TARDY, pour son aide financière de 10.000 € sur ce projet dont le reste à charge pour la commune sera de 20.418,59 € TTC.

L'inauguration de cette nouvelle aire de jeux aura lieu au printemps 2012 en présence de notre député Lionel TARDY. Vous êtes d'ores et déjà conviés à cette inauguration.



## Travaux aux écoles primaire et maternelle

Cet été 2011, nous avons entamé un projet de rénovation de certaines classes pour l'école maternelle et primaire, et nous poursuivrons cet investissement dans les années à venir.

En effet les peintures et les sols de certaines classes avaient besoin d'un rajeunissement urgent. C'est pourquoi nous avons lancé un appel d'offres pour ces travaux. L'entreprise CHAMIOT de St Ferréol a été retenue pour un montant de 16.744 € TTC.

Une classe de primaire a été entièrement rénovée (sol et murs), la pièce centrale de la maternelle quant à elle, a été remise en peinture.

Les enseignants ont choisi des couleurs vives et gaies.

Nous avons décidé de nous investir et de consacrer un budget à ces travaux car pour nous, l'épanouissement scolaire est primordial.

En effet, le cadre dans lequel les enfants étudient nous semble aussi important que la qualité de l'enseignement qui leur est inculqué.

Le confort, la clarté, l'espace, l'insonorisation rendent les journées moins fatigantes. Si l'endroit est agréable, ils y viendront plus facilement.

Nous avons aussi pensé que des locaux adaptés aux élèves témoigneraient du respect et de la considération que nous leur portons.



## Un coup de jeune pour l'embarcadère

L'embarcadère a été refait à neuf ; ces gros travaux ont été financés en totalité par le SILA que nous tenons à remercier par le biais de son président Pierre BRUYERE pour la qualité du travail réalisé.

Il faut savoir que notre embarcadère est très utilisé pendant la saison estivale. Le nôtre avait vraiment besoin de faire une grosse cure de jouvence.

Rénover cet équipement permet vraiment de réaffirmer notre attachement à notre embarcadère qui fait partie de notre patrimoine depuis plusieurs générations .

La vétusté aggravée de ce dernier allait poser de sérieux problèmes de sécurité. C'est pourquoi la question de sa réhabilitation était indispensable.

La difficulté résidait dans le fait qu'il ne s'agissait pas seulement de le reconstruire à l'identique mais il a donc fallu prendre en compte une pléiade de paramètres.



Tout d'abord, l'endroit a fait débat mais les aspects techniques et le manque de fond de nos rives nous ont décidé à le laisser sur son emplacement d'origine.

Nous avons dû considérer de nouveaux impératifs, notamment concernant les normes de sécurité .

La réalité du coût de cette réfection qui est souvent méconnue des utilisateurs est de 250.000 € pris en charge en totalité par le SILA.

Aux termes de ces travaux de rénovation, nous espérons avoir répondu aux attentes des utilisateurs.

Nous saluons la force de travail de l'équipe du SILA et des artisans qui ont contribué à la réfection de notre embarcadère et les remercions encore une fois de lui avoir donné un nouveau départ !



## La situation financière au 31 décembre 2010

Le tableau ci-dessous présente la situation financière de la commune à la clôture de l'année 2010. Celle-ci demeure excellente avec un résultat net global de 395.547,32 € en hausse de 7,65% par rapport à 2009 :

BALANCE 2010	DEPENSES (en euros)	RECETTES (en euros)	RESULTAT (en euros)	Variation 2010/2009
Fonctionnement (1)	530 886,63	758 640,59	<b>227 753,96</b>	<b>+ 10,97%</b>
Réserve financière à ajouter (2)			74 000,00	
Résultat de fonctionnement (3)=(1)+(2)			<b>301 753,96</b>	<b>+ 33,38%</b>
Investissement (4)	350 759,30	303 353,37	<b>-47 405,93</b>	<b>-133,57%</b>
Réserve financière à ajouter (5)			141 199,29	
Résultat d'investissement (6)=(4)+(5)			<b>93 793,36</b>	<b>-33,57%</b>
Résultat net de l'exercice 2010 (1)+(4)	<b>881 645,93</b>	<b>1 061 993,96</b>	<b>180 348,03</b>	<b>-50,92%</b>
Résultat net global de 2010 (3) + (6)			<b>395 547,32</b>	<b>+ 7,65%</b>

Le déficit constaté en investissement de 47.405,93 € résulte simplement du décalage d'une subvention du Conseil général (58.000 €) non perçue à la fin de l'année 2010 mais que la commune a reçu en début d'année 2011.

Par ailleurs, il convient de rappeler que la commune de Duingt n'a jamais souscrit d'emprunts structurés à taux variable indexé sur une parité monétaire (emprunts dits « toxiques »).

## Un matériel de premier secours



Une personne est victime d'un arrêt cardiaque et ne respire plus. Il faut intervenir très rapidement car les premières minutes sont cruciales. Ayez le bon réflexe en utilisant le défibrillateur mis en place cet automne. Très facile d'utilisation, il est positionné à côté de la mairie, à droite, près de la boîte aux lettres jaune, légèrement en hauteur (voir la photo)

Un défibrillateur est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique. Il vous explique aussi comment prévenir les secours, appliquer les électrodes, respecter le rythme de réanimation et réaliser des gestes de massage cardiaque efficaces.

## Social et scolaire

La création du bulletin municipal et la volonté de communiquer avec vous nous ramènent chaque fin d'année à des questionnements majeurs sur la politique sociale au sein de notre commune.

### Centre Communal d'action sociale

Nous voudrions répondre à des remarques qui nous ont été faites à plusieurs reprises sur le budget du CCAS et des aides que nous pouvions accorder. Nous attirons votre attention sur le fait que nous sommes : soit directement sollicités en mairie, soit par le biais de l'assistante sociale M<sup>me</sup> C. BURNIER et que tout dossier se traite dans la plus grande discrétion.

Lorsqu'une aide financière est accordée (quelle qu'elle soit) la décision est prise à l'unanimité entre les élus mais aussi des dunois qui participent à cette commission (M<sup>mes</sup> Patricia DEMARQUIS, Josette DIF-TURGIS, Fabienne FAURE - VINCENT, Brigitte PONCHON).

### Les enfants

En ce qui concerne les enfants notre implication est importante. Nous travaillons en étroite collaboration avec les enseignants, le Sou des Ecoles afin de prioriser un développement culturel, social, ludique et sportif. Une concertation tripartite en début d'année scolaire nous permet d'envisager de beaux projets (piscine, sorties culturelles, voyages : les Puisots, la Camargue, le Val d'Aoste ...).

L'association « Les Marmottons » représente un investissement important pour la commune par l'octroiement d'une subvention et la mise à disposition des locaux. L'équipe de bénévoles, présidée par Olivier GODEUX, est soutenue par Pascale MEYER qui occupe un poste de vice présidence et Jean François HAGNIER un rôle de commissaire aux comptes. Des réunions et des rencontres se font régulièrement pour aborder des

problèmes de gestion courante, d'hygiène, de gestion du personnel. Un grand merci à l'équipe de bénévoles.

Le projet d'une création de micro-crèche est à l'étude aux Vergers du Lac. Les locaux seront propriété de la commune et ont fait l'objet d'une négociation avec la Société RAMPA. Nous venons de lancer un sondage pour analyser les demandes et les problèmes de garde d'enfants qui déterminera la réalisation de cette micro-crèche.

Nous vous tiendrons informés du déroulement de ce projet.

Toujours aux Vergers du Lac, 10 logements sociaux vont voir le jour d'ici 2013.

Ces appartements se rajouteront aux 26 autres répartis sur la commune (Hauts du Lac, Prés Bernard, Le Cap).

### Dernière minute : RÉGLEMENTATION

#### Rappel de l'arrêté préfectoral n° 324 du 26 juillet 2007 relatif aux bruits de voisinage

Article 4 : les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h à 20h
- Les samedis de 9h à 12h et 14h30 à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

#### Incinération des déchets verts

Le Règlement Sanitaire Départemental interdit le brûlage à l'air libre des déchets ménagers, y compris les « déchets de jardin et de parc ».

TOUTE INFRACTION A CES REGLEMENTS EST PASSIBLE D'UNE AMENDE

## Une année scolaire à l'école de Duingt



Sécurité dans les transports scolaires

Une année scolaire bien remplie, avec l'aide de tous nos partenaires : municipalité, Sou des Ecoles, intervenants et bénévoles.

Gageons que l'année à venir sera tout aussi riche !



L'école sous la neige



Course longue

Animation tri des déchets



Le Père Noël à l'école



La Galette des rois en maternelle

# La vie des commissions



Carnaval



Atelier cuisine

Prévention routière

Cycle voile



Echange  
avec le Val d'Aoste



Spéctacle en chansons



Journée pédagogique cyclable

## Une commune toute en fleur !

Cette année changement de « tons » pour le fleurissement : des couleurs plus douces, un décor toujours aussi beau.

La commune a décidé d'orienter le fleurissement vers le développement durable.

Les nouvelles plantations du talus de la voie verte, rue du vieux village, sont encore un peu jeunes.

En effet, il faut laisser un peu de temps aux vivaces pour avoir un rendu définitif.

Nous avons de nouveau été récompensés cette année par le jury départemental et sommes nommés pour concourir à l'attribution d'une première fleur.

L'étude signalétique en cours sera un atout supplémentaire.

En 2011 il n'y a pas eu de concours intercommunal des « Maisons Fleuries ».

L'équipe de bénévoles réfléchit à une nouvelle manière d'encourager les personnes qui s'impliquent dans le fleurissement de leur habitation ou d'un lieu public, sachant que les fleurs ne sont plus le seul critère pris en compte pour l'attribution d'une récompense. (Propreté, choix des vivaces, couleurs, originalité.)



Pour l'entretien des haies, nous vous rappelons qu'il existe une réglementation et nous vous demandons de bien vouloir la respecter.

Notons cependant qu'il est préférable de privilégier les haies vives et non une taille au cordeau.

Nous rappelons également que les animaux doivent être tenus en laisse, et que leur propriétaire veille à ne pas laisser dégrader les espaces verts.

Nous remercions l'équipe technique de tout le travail fourni pour embellir notre commune.

# La vie des commissions



## Environnement

L'année 2011 était placée sous le signe de la signalétique pour la commission, en commençant par l'élaboration du plan de circulation des véhicules à moteur proposé par le Parc des Bauges en collaboration avec Guillaume Richelot (voir ci-dessous).

La commission a également contribué à l'élaboration du plan de la signalétique routière de notre commune qui devrait voir le jour en 2012. Et enfin, la commission avait en charge de répondre à la demande du SILA pour la réalisation des contenus de différents panneaux qui jalonnent le futur sentier pédestre du tour du lac prévu également en 2012.

### Pourquoi un plan de gestion de la circulation des Véhicules à Moteur sur les Sentiers de la commune ?

« Les sports motorisés n'ont pas vocation à être promus sur un plan touristique sur le territoire du parc, car ils sont en contradiction avec la vocation dominante de ressourcement, fondée sur la préservation durable des patrimoines et des ressources et sur le respect des autres usagers. Cependant, cette pratique existe. Aussi, il sera lancé et proposé aux communes, des plans de circulation des véhicules à moteur et particulièrement sur les espaces où cette pratique se révèle problématique ».

« Le Syndicat Mixte (du Parc) élabore, avec les communes, des plans de circulation des engins motorisés, en privilégiant les approches intercommunales et en adoptant une démarche plus incitative auprès des communes du « cœur de nature du Parc ». Les communes approuvent ces schémas par arrêté municipal. L'objectif est de couvrir la totalité du territoire du Parc par des mesures réglementaires appropriées dans un délai de cinq ans ».

*Extraits de la charte du Parc naturel régional du massif des Bauges*

### Objectif du plan de circulation

Un plan de circulation a pour objectif de rendre la réglementation « lisible » sur le territoire (en général communal), pour les utilisateurs, les élus et les autorités de police.

Il est élaboré dans une démarche concertée à partir d'une bonne connaissance des voies, de leur statut et leurs usages. Il se traduit par :

- ✓ une carte des voies ouvertes à la circulation du public ;
- ✓ une réglementation communale (arrêté municipal) ;
- ✓ une communication publique de cette réglementation par l'intermédiaire au moins d'une signalétique ou d'autres équipements sur le terrain.

Le plan de circulation permet donc de définir précisément les voies qui seront ouvertes à la circulation des engins motorisés, avec les nombreux acteurs (utilisateurs, associations de protection de la nature, élus, forces de l'ordre...).

Il facilite le travail des élus au quotidien dans leur rôle d'arbitre des conflits existants entre les différents usagers des chemins.

De par les arrêtés municipaux et la signalétique installée sur le terrain, la commune affiche clairement ses choix et leur justification.

# La vie des commissions

## Point rapide sur la législation

Loi du 3 janvier 1991 (codifiée aux art. L.362-1 à L.362-8 du Code de l'Environnement) :

Principe général d'interdiction de circuler avec un véhicule à moteur hors des voies de circulation publique. C'est-à-dire hors du domaine public routier, des chemins ruraux et des voies privées carrossables.

### Dérogations :

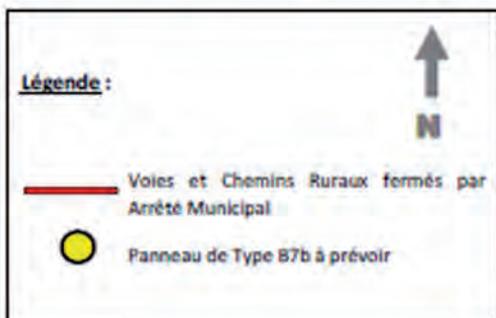
- ✓ Véhicules utilisés pour une mission de service public
- ✓ Véhicules utilisés à des fins professionnelles de recherches, exploitation ou entretien des espaces naturels
- ✓ Propriétaires et ayants droit circulant ou faisant circuler sur leur terrain (à des fins privées)

	Voies publiques		Voies privées		
	Domaine public routier	Domaine privé communal	Propriété privée ou Domaine privé des personnes publiques		
Statut juridique	Autorités Routières Départementales	Communes Cheminiers Ruraux	Chemins d'exploitation dont pistes forestières réglementées par le code forestier	Chemins de Halage et DECI (Défense de la forêt contre incendies)	Chemins privés
Destination	Circulation publique par définition et par nature	Usage du public par nature	Communication et exploitation des fonds		Communication et desserte d'une propriété
Ouverture à la circulation publique	Par définition		Éventuelle si carrossable ET desserte d'habitations ou de sites fréquentés		Éventuelle si carrossable et avec accord du propriétaire
Fermeture à la circulation publique	Éventuelle : Par Arrêté municipal ou préfectoral motivé (impératifs de sécurité, tranquillité publique et protection des espaces naturels)		Fermés si non carrossable ou par décision du propriétaire ou des autorités de police	Fermés par décision	Fermés si non carrossable ou par décision du propriétaire ou des autorités de police
Formalisation de la décision de fermeture	Interdiction par arrêté de police : publication et réglementation		Interdiction par arrêté motivé du maire ou arrêté ou par propositions communales : publication, signalisation et réglementation		
			Fermeture par propriétaire : signalisation non formalisée Fermeture par arrêté de Police : Arrêté, publication, signalisation et réglementation		

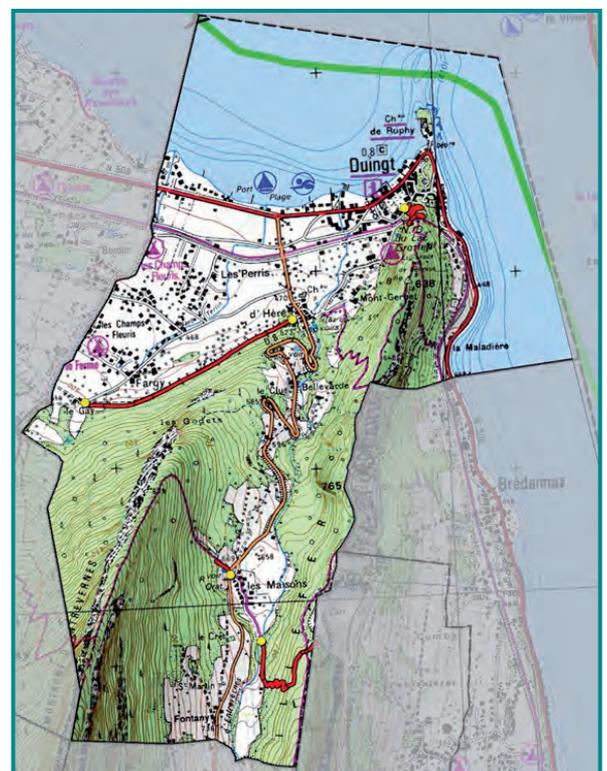
## Règlementation

Plusieurs pistes et chemins sur le territoire communal font l'objet d'une réglementation suite à un arrêté du 30 Septembre 2011.

- ✓ Le chemin rural du Bottion (au lieu dit les Maisons pour accéder au Roc des Boeufs)
- ✓ Le chemin rural des Maisons montant à l'ancienne carrière
- ✓ Le chemin bétonné montant à Notre Dame du Lac
- ✓ Le chemin rural des Vettes côté Dhéré et côté Gay



Panneau d'interdiction



# Duingt

## Geopark : Qu'est ce que ça change pour le territoire ?

Le 17 septembre dernier, le Parc naturel régional du Massif des Bauges est devenu géopark.

Ce label international ([www.europeangeoparks.org](http://www.europeangeoparks.org)) soutenu par l'UNESCO reconnaît la richesse géologique du massif des Bauges ainsi que la mise en valeur qui en est faite. Un label d'excellence accordé au compte-gouttes puisqu'on n'en compte que 3 en France et seulement 87 dans le monde.

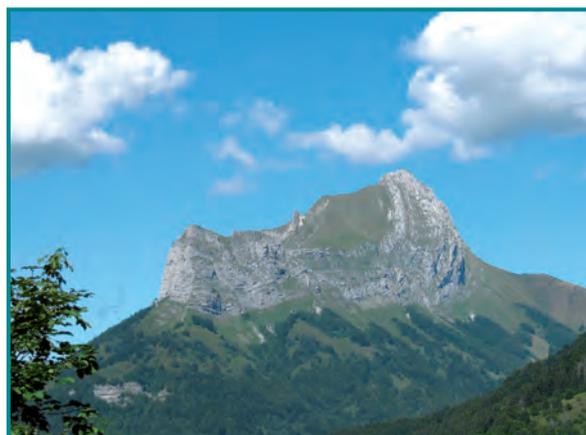
### Geopark, qu'est-ce que c'est ?

C'est un outil de développement durable. Un géoparc contribue au développement touristique et économique d'un territoire autour des richesses de la terre. Il s'agit essentiellement de mettre en valeur des «géo-sites» remarquables identifiés sur le territoire et les activités liées.

Pour y parvenir, trois axes sont privilégiés :

- ✓ la conservation et la connaissance des entités géologiques remarquables,
- ✓ la vulgarisation des connaissances scientifiques grâce à divers médias d'interprétation (mises en valeur de géo-sites, sentiers de randonnées thématiques, visites guidées, expositions, formations,...)
- ✓ l'émergence de nouvelles activités liées au développement d'un tourisme doux.

**Objectif** : que chaque habitant du territoire, chaque visiteur français ou étranger découvre ou redécouvre ce territoire sous un angle nouveau et que le territoire se développe durablement autour du label.



### De nouvelles contraintes ?

Absolument pas ! Un géoparc (ou géopark) n'est pas une affaire de spécialistes de la géologie, ni uniquement des sites d'intérêt géologique et encore moins un label contraignant d'un point de vue de l'aménagement du territoire !

Il ne s'agit pas de protéger le sous-sol : les propriétaires de source, par exemple, pourront en conserver la jouissance de la même façon.

Il ne s'agit pas non plus d'imposer de nouvelles règles en matière d'urbanisme ou de créer quelque impôt que ce soit. Le géoparc n'occasionne pas de nouvelles mesures réglementaires d'aménagement ou de protection du milieu naturel, ni de taxation supplémentaire. Il n'ajoutera aucune contrainte aux propriétaires, aux exploitants ni aux amateurs de pratiques sportives.

### Des actions en cours et à venir

Comme il s'agit d'une reconnaissance du travail déjà en partie accompli, plusieurs sentiers d'interprétation, visites guidées sont déjà en place (sentier des tannes et glaciers au Margéziat, sentier du chaos du Chéran...). Dans les mois et les années à venir, d'autres verront le jour sur d'autres géo-sites.

### Informations

**Vous pouvez d'ores et déjà vous informer largement en visitant les pages géopark du site Internet du Parc : [www.parcdesbauges.com](http://www.parcdesbauges.com).**



## Le vieux village

Les nombreux visiteurs qui arpentent le vieux village de Duingt chaque année découvrent des façades rinnovées ou des toits refaits en tuiles écaille (spécificité historique du village), un embellissement assorti d'un fleurissement qui ne laisse personne insensible et qui ajoutent encore plus de charme à ce lieu.

Il convient de remercier les habitants pour ces rinnovations, qui sont, pour rappel, soumises à de nombreuses contraintes architecturales, du fait de la proximité des châteaux. Nous vous encourageons donc à vous renseigner auprès de la mairie avant tous travaux.

Au mois d'août, tous les habitants du village, les résidents à l'année et les vacanciers se sont retrouvés, selon le principe de la fête des voisins, autour d'un apéritif géant. Chacun avait apporté sa contribution et sa bonne humeur. Un moment fort sympathique qui a permis de rendre encore plus convivial ce beau village.

Domage que quelquefois, des voitures mal garées ou des crottes de chiens « oubliées » par leur propriétaire nous surprennent au détour d'une ruelle!



Merci donc à ceux qui pensent se reconnaître, de respecter les règles de vie d'un village comme le nôtre.



## Le marché de l'art et de l'artisanat anime le village

Le vieux village de Duingt s'est animé deux soirs d'été (Juillet et Août) et a accueilli dans ses ruelles étroites à l'abri des vieux réverbères et des bacs fleuris de nombreux artisans souvent locaux.

Les commerçants, environ une trentaine, exposaient leurs produits faits main, objets d'art. A la nuit tombée,

tous ces éclairages, ces stands décorés avec soin redonnaient au village une douceur et une ambiance incomparables. Beaucoup de personnes découvrent Duingt lors de ces manifestations et sont subjugués par la beauté des lieux.

Chacun pouvait avoir le loisir de trouver son bonheur dans cet espace enchanteur et protégé de la circulation : des rissoles qui embaumaient un bout de la ruelle, des objets en cuir, des vins, des confitures, du miel, des créations vestimentaires, des bijoux artisanaux, des tableaux..... Touristes et locaux vinrent nombreux.

Les cors de chasse et l'orgue de barbarie de Monsieur Hamel animèrent le village. Le comité des Fêtes quant à lui avait la charge de la buvette, installée à proximité des veaux et des poules (merci à la ferme Yzart de Saint Jorioz).

Et encore une fois la météo capricieuse a épargné les soirées dunoises.

Un beau succès.



## Le marché estival

Depuis 10 ans, déjà, la place de l'Église s'anime tous les mardis soirs des mois de Juillet et d'Août. Les touristes et les locaux viennent nombreux pour dénicher la bonne affaire, le cadeau souvenir ou boire le verre de l'amitié à la buvette tenue par une des nombreuses associations dunoises. Au détour des stands, sous un soleil de plomb (Duingt a échappé aux orages et aux grosses pluies), les dunois échangent avec plaisir les derniers potins. Un air de vacances et de convivialité.

Parmi la cinquantaine d'exposants chacun peut trouver son bonheur. Que ce soit la gastronomie locale, largement représentée par les fromages, saucissons, confitures et miels, méridionale avec ses huiles, ses olives et autres tapenades, ses fruits et légumes, il est possible de se choisir la petite tunique dernier cri à assortir à la ballerine, au sac à main et autres bijoux fantaisie.

Les enfants peuvent s'attarder au stand des jouets en bois, à attendre une barbe à papa ou à des churros nappés de sucre.

Une animation très appréciée au village qui donne une touche estivale.



Vous aussi, si vous avez envie de participer à ce marché en tant que bénévole, vous serez les bienvenus. N'hésitez pas à nous contacter pour faire partie de notre équipe. A bientôt.



## M<sup>me</sup> Descollaz, conciliateur de justice à votre disposition



Le conciliateur dépend du ministère de la justice, il est installé par la Cour d'appel de Chambéry en relation avec le Tribunal d'Instance d'Annecy.

C'est un bénévole dont le rôle permet de faciliter le règlement à l'amiable de petits conflits entre : consommateur et professionnel, fournisseur et client, propriétaire et locataire, locataires entre eux, sa compétence s'étend aussi aux problèmes de voisinage, ainsi qu'aux malfaçons de travaux.

Mais il ne peut intervenir dans les affaires d'état des personnes (état civil), dans le domaine du droit de la famille (divorce ou garde d'enfants), dans les procédures pénales.

C'est un service public, totalement gratuit.

90% des conflits aboutissent à un accord.

### A savoir

#### Permanences sur rendez -vous :

##### ■ Jeudi de 14h00 à 17h00

Communauté de Communes de la Rive Gauche du lac d'Annecy - 225, route de Sales - 74410 Saint-Jorioz  
Tél. 04 50 68 54 43

##### ■ Mardi après-midi et mercredi matin

Mairie de Seynod - Tél. 04 50 33 45 42

##### ■ Le vendredi après-midi

Locaux de la Communauté de Communes du Pays de Faverges  
32 route d'Albertville - 74210 Faverges  
Tél. 04 50 44 51 05

## Cours de yoga

Le Yoga est une activité complète qui permet d'assouplir et de renforcer le corps dans sa globalité (muscles, articulations, ligaments...) tout en favorisant la détente et le bien-être.

Un cours de Yoga se compose d'un enchaînement de postures, de techniques respiratoires ainsi que de temps de relaxation. La pratique des postures est fondée sur la coordination des mouvements et de la respiration qui permet un juste équilibre entre l'effort et le confort tout en évitant les tensions inutiles.

Le type de Yoga proposé est du « ViniYoga », un Yoga qui s'adapte à la personne et à ses besoins (âge, état de santé,

culture, style de vie...). Les séances régulières permettent d'être à l'écoute de son corps tout en obtenant un maximum de bienfaits :

- ✓ Fermeté, souplesse et équilibre,
- ✓ Amélioration du sommeil,
- ✓ Réduction du stress et des fluctuations du mental,
- ✓ Stimulation du système digestif, redressement dorsal...
- ✓ Renforcement des défenses immunitaires,
- ✓ Amélioration de la concentration, de la confiance en soi...
- ✓ Aide à la préparation des examens et des sportifs...

### Contact

Les cours ont lieu à la salle Grenette à Duingt, tous les jeudis soirs pendant la période scolaire jusqu'au 28 Juin, de 20h35 à 21h35.

Ils ont débuté en Septembre. Il est possible de s'inscrire en cours d'année. Un tarif de 10 séances est proposé et une séance d'essai est offerte. Pour tout renseignement contacter Virginie Bernaud au 04 50 45 70 28

## Un Dunois à l'honneur

Le 30 octobre 2011, un de nos pompiers a été l'objet de toutes les attentions des autorités départementales et locales du SDIS (service départemental d'incendie et de secours). Il s'agit de Pierre BURNOD, bien connu dans le village pour ses motos ou ses véhicules 4x4 qu'il aimait bien avant que cela ne devienne une mode.

Il a reçu le grade de major des mains du Colonel Chaboud chef du service départemental du SDIS, la médaille d'honneur de la fédération des sapeurs pompiers de France des mains du Colonel Morand, président de l'union départementale et la médaille Soleil de reconnaissance du SDIS de la Haute-Savoie du Colonel Chaboud.



Remise des médailles 30 octobre 2011

Pierre est resté 33 ans sapeur pompier volontaire ; il est rentré sapeur au CPI de Duingt le 1<sup>er</sup> juin 1978 ; devenu caporal en 1983, puis sergent en 1987. Après le départ de notre regretté Alain Challamel, il est devenu chef du CPI de Duingt en 1998. Il intègre le CPI de Saint-Jorioz le 1<sup>er</sup> janvier 2001 ; il passe adjudant en 2006 et adjudant chef en 2009. Sa carrière de SPV se termine en octobre 2011 en raison de la limite d'âge des 55 ans.

S'il est fidèle à ses engagements dans «le secours aux personnes et aux biens», il l'est également dans son activité professionnelle. En effet, après des études en mécanique générale, il commence à travailler dès 19 ans aux Coussinets et il y est encore aujourd'hui, même si l'entreprise a changé de nom officiel pour devenir l'entreprise MAHLE.

C'est un garçon discret, toujours prêt à apporter ses compétences, son savoir faire et sa gentillesse.

Nous sommes fiers de compter Pierre parmi les citoyens de Duingt et nous sommes heureux de lui témoigner notre reconnaissance et de lui exprimer nos plus vives félicitations.

Nous lui souhaitons de rester un exemple pour nos jeunes et de poursuivre sans ombrage sa carrière professionnelle comme ses entreprises personnelles...



# Duingt

## Manifestations 2012

QUAND ?	QUOI ?	QUI ?	OU ?
Vendredi 13 janvier	Vœux du Maire	Mairie	Salle Grenette - 20h
Samedi 28 janvier	Concours de belote	Sou des Ecoles	Salle Grenette
Samedi 11 février	Soirée choucroute	Comité des Fêtes	Salle Grenette
Mercredi 14 mars	Braderie	Secours Populaire Français	Salle Grenette
Vendredi 30, samedi 31 mars et dimanche 1 <sup>er</sup> avril	Théâtre	Comité des Fêtes	Salle Grenette
Mardi 8 mai	Cérémonie commémorative	Mairie	Monument aux Morts
Du lundi 4 au jeudi 7 juin	Semaine découverte Parents/Enfants	Les Marmottons	Locaux Marmottons
Dimanche 10 juin	Vide grenier	Sou des Ecoles	Place de l'Eglise
Dimanche 10 juin	Fête du four	Couleurs de Savoie	Vente de pains aux Maisons et Salle Grenette
Samedi 23 juin	Feux de la Saint Jean	Comité des Fêtes	Plage de Duingt
Samedi 30 juin	Portes ouvertes	Centre Nautique et Loisirs	Plage de Duingt
Samedi 30 juin	Concert	Chœurs de l'Eau Vive	Eglise
Mercredi 4 juillet	Expo vernissage	Les Marmottons	Salle Grenette
Samedi 21 juillet	Festival musique Voix la Dun	Comité des Fêtes	Place de l'Eglise
Mardi 14 août	Cinéma en plein air	Comité des Fêtes	Place de l'Eglise
Dimanche 26 août	Fête du pain	Couleurs de Savoie	Vente de pains aux Hameau des Maisons
Samedi 15 et dimanche 16 septembre	Journée du patrimoine		
Dimanche 30 septembre	30 ans de la chorale	Chœurs de l'Eau Vive	Vieux village
Samedi 13 octobre	Soirée dansante	Sou des Ecoles	Salle Grenette
Mercredi 17 octobre	Braderie	Secours Populaire Français	Salle Grenette
Dimanche 21 octobre	Lac en partage	SILA et Comité des Fêtes	Animations dans le village
Dimanche 11 novembre	Cérémonie commémorative	Mairie	Monument aux Morts
Dimanche 25 novembre	Repas des anciens	Mairie	Salle Grenette

## Plongez avec ... Takaplonger

Une nouvelle activité estivale est à l'étude sur notre commune. Deux jeunes moniteurs indépendants, brevet d'Etat d'Educateur sportif en plongée subaquatique désirent s'installer sur notre commune.

Ces 2 moniteurs sont bien sûr déclarés et agréés par le ministère de la jeunesse et des sports, enregistrés chacun en établissement d'APS (activité physique et loisirs).

Leurs objectifs sont de :

- ✓ Favoriser l'accessibilité des activités subaquatiques au plus grand nombre.
- ✓ Proposer une approche pédagogique centrée sur l'individu, ses besoins, ses attentes et sa relation avec l'eau.
- ✓ Proposer des formations permettant de progresser à un rythme personnalisé.
- ✓ Proposer une approche innovante de la plongée qui est aussi un bon moyen de se détendre et de se relaxer.

Le nom de cette petite entreprise TAKAPLONGER.

Nous travaillons pour la mise en place d'une convention entre la commune et cette jeune entreprise dont les deux principales conditions seraient de leur louer une partie du

foncier que la Commune vient d'acheter à la famille Bouvier pour accueillir les futurs adeptes de la plongée et un petit local qui serait un ancien vestiaire du bâtiment situé sur notre aire de loisirs pour stocker leur matériel

Une redevance de 2 000 € leur sera demandée pour la première année et cette nouvelle activité s'exercera de juin à Septembre.

Un bilan sera fait en fin de saison estivale 2012 et pourra si celui-ci est positif, donné lieu à une évolution de cette redevance pour la commune.



# Duingt

## Rétrospective 2011



Inauguration de l'aménagement  
du carrefour des Barrières

Tempête sur le lac



Cinéma en plein air "Le Petit Nicolas"



Festival de musique "Voix la Dan"



Jeux Inter-villages d'Hiver

Journée SILA :  
découverte de la voie verte



Journée environnement : nettoyage du village



Courtoisie de fin de marché

# Duingt

Châteauneuf vu du chemin de la Grotte



Visite du Président et de la Vice-Présidente du Conseil Général aux "Bouchons d'Amour" dans le cadre d'une journée de travail à Duingt



Comméoration du 5 décembre  
Fin de la Guerre d'Algérie

Comméoration du 11 novembre 2011



1<sup>er</sup> décembre 2010  
Mairie sous la neige



## Taxis & transports

La compagnie de taxis annécienne de Taxis & Transports, implantée sur le bassin annécien, reprend l'exploitation du taxi mise en place par la mairie de Duingt.

Cette compagnie met à votre service une flotte de 4 véhicules, monospaces et berline haut de gamme, pour tout transport particulier au départ ou à destination de la commune de Duingt. Elle est déjà présente comme

TAXIS sur les communes de Sévrier et Villaz, et cherche à étendre ses services sur les communes à la périphérie du lac d'Annecy.

Elle est conventionnée avec la CPAM pour une prise en charge totale (ALD) ou partielle (Tiers payant) de vos transports médicalisés : consultations, radiothérapie, chimiothérapie, dialyse, scanner, IRM, examens divers...

### Contact

Pour de plus amples renseignements ou pour faire vos réservations en ligne, vous pouvez consulter notre site web : [www.annecienne-taxis-transports.fr](http://www.annecienne-taxis-transports.fr)

Siège social : 14 bis rue Burgat-Charvillon - 74000 ANNECY  
Tél. 06 32 48 32 43 (44) (45) - Fax 04 50 45 27 40



## Cela s'est bien passé chez nous

Le 2 septembre, nous avons eu la chance d'accueillir le départ sur notre commune du 9<sup>e</sup> Championnat de France de Trekking des Sapeurs Pompiers.

Cette épreuve a rassemblé plus de 500 compétiteurs, soit 144 équipes, venus de la France entière. Le départ a été donné par M. le Maire sur la place de l'Eglise.

Les coureurs se sont lancés dans une épreuve de deux jours avec 4600 mètres de dénivélés ce qui leur a demandé un dépassement de soi et un sens de l'orientation aiguisé.

Nous tenons à remercier le comité d'organisation et notamment leur responsable M. Marc Dif-Turgis pompier

professionnel, qui est le fils de notre ancienne secrétaire de Mairie Josette Dif-Turgis, d'avoir choisi notre village pour le départ de cette compétition.

Nous espérons que les paysages qu'ils ont découverts sur notre commune leur donneront envie de revenir.



## Le comité des Fêtes

Le comité des fêtes vient de terminer une saison riche en nouveautés ! Nous vous avons proposé des animations variées avec des prix d'entrée accessibles au plus grand nombre.

Cette année nous avons innové avec un festival de théâtre, une soirée humour et un festival de musique. Notre calendrier 2012 essayera de pérenniser ces nouvelles animations en apportant quelques ajustements pour mieux répondre à vos attentes.

### Festival de théâtre

Novembre 2010

Trois pièces très différentes :

Le vendredi « Montserrat » une pièce dramatique d'une très forte intensité qui nous a « scotché » sur notre siège d'un bout à l'autre du spectacle

Le samedi « Les mangeuses de chocolat » une comédie au titre alléchant, plus ou moins appréciée suivant la sensibilité de chacun

Le dimanche « Hôtel du fleuve sous le pont », une belle comédie dramatique qui nous a fait passer du rire aux larmes.

**D'ores et déjà, le bureau projette un festival au printemps prochain.**

### Soirée humour

Avril 2011

Tomas, jeune humoriste de Thônes, nous a présenté son 1<sup>er</sup> spectacle "Au moins j'aurai essayé" ou les déboires d'un jeune homme à la recherche de l'âme sœur après une déception amoureuse. Le comité des fêtes n'a pas manqué, à sa grande surprise et à celle des spectateurs, de lui souhaiter son anniversaire en lui présentant une charmante créature. Du talent et de l'humour à foison !

### Festival de musique « Voix La Dun »

Juillet 2011

Jazz, pop rock et chansons françaises ont rythmé ce premier festival.

La place de l'église s'est transformée en formidable scène en plein air où Hot Chili Jazz Band, ID Pop et Graine d'Ortie nous ont fait partager leurs univers musicaux respectifs.





Soulignons que le groupe Graine d'Ortie s'est produit à titre gracieux. Le chanteur Clément a pris grand plaisir à jouer dans son village et a ravi son public. Plus de 50 bénévoles (dont ceux de la grimpe du Laudon) ont contribué à la réussite de cet événement.

Rien n'aurait été possible sans le soutien financier des commerçants et artisans de la rive, le soutien de la municipalité et une formidable ardeur optimiste de l'équipe !!

**Un grand merci à tous les acteurs de cette soirée.**

## Feux de la St Jean

---

Cette manifestation de plein air lance la saison estivale.

Paëlla géante cette année sur la plage sur des airs rock interprétés par le groupe « Route 66 », un superbe feu parfaitement maîtrisé, une ambiance chaleureuse sans oublier la fraîcheur du rosé pamplemousse !

## Cinéma en plein air

---

A l'écran fut projeté l'excellent film de Laurent Tirard « Le petit Nicolas » avec Maxime Godart, Valérie Lemerrier et Kad Merad.

Cette année encore, ces 2 animations, devenues incontournables, ont été couronnées de succès grâce à une présence importante du public dunois.

## Buvettes des marchés nocturnes

---

Crêpes et bognettes ont remporté un franc succès !

## Contact

Si vous avez envie de vous investir dans l'une de ces animations, venez nous rejoindre, nous vous accueillerons à bras ouverts.

Mail : [comitefetesduingt@gmail.com](mailto:comitefetesduingt@gmail.com) - Site internet : <http://Duingt-cdf.over-blog.com/>

# Duingt

## Le Sou des Ecoles

Le Sou des Écoles est une association des parents d'élèves de l'école maternelle et élémentaire. Son rôle est de financer des sorties éducatives, sportives et culturelles ainsi que l'achat de matériel, afin de compléter et d'enrichir les programmes scolaires de nos enfants.

Cette année, l'équipe dynamique du sou, avec un bureau en partie renouvelé, se lance dans l'organisation de nouvelles manifestations pour le plus grand plaisir de tous :

- ✓ Le 15 octobre, « Soirée Années 80 » pour tous ceux qui aiment faire la fête. Cette soirée a été un succès, nous vous attendons aussi nombreux pour notre prochain repas dansant **le samedi 13 octobre 2012**.
- ✓ **Le 28 janvier : CONCOURS DE BELOTE** avec de nombreux lots à la clé.
- ✓ Le vide-grenier, devenu un incontournable de la vie dunoise, aura lieu **le dimanche 10 juin**. Videz vos garages, vos caves et greniers, et venez chiner avec le sou !



### Les manifestations prévues pour l'année 2011-2012

Lundi 28 novembre 2011

Samedi 28 janvier 2012

Mars 2012

Vendredi 6 avril 2012

Dimanche 17 juin 2012

Dimanche 10 juin 2012

Juin 2012

Jeudi 5 juillet 2012

Samedi 13 octobre 2012

Vente de produits italiens « arrivage direct d'Italie »

Concours de belote

Goûter du carnaval de l'école + vente de pizzas

Goûter de Pâques + vente de pizzas

Cadeau de fête des pères décoré par les enfants

9<sup>e</sup> vide-grenier

Fête de fin d'année

Goûter de fin d'année + vente de pizzas

Soirée dansante

C'est avec grand plaisir que l'équipe accueille, à tout moment de l'année, de nouveaux parents qui souhaiteraient nous rejoindre. Tous les "coups de mains" occasionnels sont également une aide précieuse, et seront les bienvenus !

### Contact

Sou des Ecoles - Ecole maternelle et élémentaire, 44 rue des Prés Bernard, 74410 DUINGT

Notre blog a été relooké, venez le visiter : <http://lesouduingt.over-blog.com/> - Mail : [lesouduingt@free.fr](mailto:lesouduingt@free.fr)

## Couleurs de la Savoie

C'est par un temps radieux, que s'est déroulée la fête du Four et du Pain le dimanche 28 août 2011.

Le Président de l'association « Couleurs de la Savoie » Georges Germain et les bénévoles se sont transcendés pour accueillir les habitants du hameau, ceux des villages alentour et beaucoup de vacanciers dans le site bucolique du hameau des Maisons au-dessus de Duingt. Dès 9h30, la messe était célébrée devant la Chapelle de Notre Dame de tous les Pardons, par des Prêtres venus du Bénin.

Tout ce petit monde a partagé dans la joie et la bonne humeur le repas Savoyard. Les vacanciers qui participaient très nombreux, se sont montrés particulièrement intéressés de découvrir et goûter le Pain cuit au four, de déguster les « Diots » aux sarments et les pommes de terre du pays.

Cette journée réussie est un encouragement pour l'équipe de « Couleurs de la Savoie ».

A l'année prochaine

**Couleurs de la Savoie vous souhaite une bonne année 2012**



*Le Four des Maisons*



*Les convives dégustent le repas champêtre*

## Duingt Animation

Chers Dunoises et Dunois,

Cher bénévoles,

Le moment est venu pour notre association de prendre congé de vous, comme annoncé sur le précédent bulletin municipal.

Nous souhaitons tout d'abord remercier tous les acteurs et bénévoles qui nous ont permis pendant toutes ces années de vivre des moments collectifs très forts et de faire progresser notre association dans le respect d'un équilibre, entre contraintes personnelles et engagements culturels et humains.

La vie d'une association a des exigences et des impératifs. Elle fait naître l'entrain, la bonne humeur, constitue un facteur important au sein d'une commune, elle combat le désœuvrement, favorise les liens d'amitiés entre individus et développe la solidarité.

Un remerciement tout particulier aux municipalités qui se sont succédées et le conseil général pour leur soutien financier et logistique qui nous a permis d'assurer dans de bonnes conditions nos activités festives.

Notre engagement financier au sein de la commune (rénovation du patrimoine historique) laissera le souvenir de notre passage.

Chacun a apporté le maximum de bonne volonté et de dévouement.

Je remercie tous ceux qui nous ont accompagné durant de nombreuses années par leur aide constante et efficace, le bureau exécutif, la population, les associations, les familles et les bénévoles.

Je ne peux pas, avant de refermer cette page, avoir une pensée pour Alain, Michel et Pierrot, parti récemment. Ils étaient des membres actifs au sein de notre association, leur disparition nous a laissé un grand vide, nous garderons d'eux un fidèle souvenir.

Au seuil de cette nouvelle année, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2012.

Au revoir.

*Patrick Combaz  
Président de Duingt Animation*

# Duingt

## Hathor Oraison Production

Le 15 janvier 2011, Graine d'Ortie recevait in extremis les CD fraîchement pressés de leur premier album pour le vernissage de celui-ci, le soir même au Lake Pub à Sevrier.

Le résultat, un concert exceptionnel au Lake Pub avec un groupe surboosté par la sortie de son premier opus et un public aux anges qui en redemande!

La promotion fut aussi assurée par les radios locales, la télévision 8 mont Blanc, la FNAC et la presse locale.

De nombreux concerts ont émaillé l'année 2011 avec, bien sûr, un coup de coeur particulier pour le premier festival « Voix La Dun » sur notre commune.

Citons quand même une apparition remarquée dans notre capitale lors de la fête de l'humanité à La Courneuve en septembre



dernier, la prestation du groupe lors du festival bien connu d'Attention les Feuilles et aussi celle lors des rencontres Matthieu Côte à Cébazat. Ce sont à chaque fois des grands moments d'échange avec le public, de la scène bien sûr mais accessible, émouvante.

D'ores et déjà « La Graine » travaille de nouveaux textes, de nouvelles mélodies et prépare l'année 2012 pour emmener son public sur des rivages encore plus surprenants...

## En pleine forme avec les Dynamics

Avec 34 années d'existence, les dynamics sont toujours présent(e)s dans le tissu associatif dunois.

Pour cette rentrée 2011 nous comptons 40 adhérentes et adhérents, des messieurs se sont joints à nous. Les séances ont lieu le lundi et jeudi de 19H30 à 20H30, elles sont variées (step, stretching, cardio, renforcement

musculaire, abdo/fessiers, etc), de quoi satisfaire un large public, l'ambiance est conviviale, dynamique et naturellement sportive....

**Venez nous rejoindre, il est toujours temps de s'inscrire.**

**Tél. 04 50 68 52 02 ou 04 50 77 18 40.**



## www.voileaduingt.fr, nouvelle vitrine pour le Centre Nautique



Au-delà des nouveautés de l'été 2011 en termes d'activité nautique (les stages « bébés à la barre » en sont la parfaite illustration), le Centre Nautique de Duingt affirme une fois de plus son dynamisme et son souci d'évolution en s'affichant sur internet.

Alors, tous à vos souris et, en quelques clics, vous saurez tout sur le CNLD... nul doute que ceux qui ne le connaissent pas encore seront les premiers à « passer la porte » à l'été 2012 ne serait ce que lors de la porte ouverte prévue le samedi 30 juin.

Mieux qu'un long discours, les quelques mots du président qui accueillent les internautes sur le site s'adressent en priorité aux dunoises et aux dunois... les voici reproduits :

.....  
Né en 1982 par la volonté de bénévoles passionnés, le Centre Nautique et de Loisir de Duingt est toujours là pour offrir à tous, aux meilleures conditions, ce qu'ont voulu ses fondateurs : la pratique de la voile dans le cadre exceptionnel du lac d'Annecy et de la baie de Duingt, à tout âge (à partir de 2 ans) et à tout public (résidents et vacanciers) et ce en proposant des formules et des tarifs défiant toute concurrence.

Alors, habitants de Duingt et des environs, ce club est pour vous... à vous de saisir la chance qu'offre cette structure tout près de chez vous.



# Duingt

Amis vacanciers, ce club est pour vous... à vous la chance de trouver à Duingt cette activité ludique et formatrice pour réussir des vacances actives.

Ce site est une «vitrine» qui se veut attractive et vivante : elle a pour but de donner envie...

Alors, croyez-moi, ne vous contentez pas d'admirer la vitrine, passez la porte et venez nous voir.

Vous ne serez pas déçus... et, en prime, au-delà des activités proposées, vous trouverez la chaleur d'un accueil et de relations humaines telles que savent cultiver tous les animateurs du club.



*Georges CHAVANNE  
Président du C.N.L.D.*

## Le Chœur de l'Eau Vive en voyage

Après 2 années entières consacrées à la préparation, puis à la présentation lors de plusieurs soirées de leur spectacle musical « Chante-moi une histoire », les choristes du Chœur de l'Eau Vive » avaient besoin d'une pause.

En récompense du travail fourni, ils sont partis au mois d'octobre dernier visiter l'Alsace et passer 2 jours à Europa Park en Allemagne.

Entre la visite des villages pittoresques de la région de Colmar, des parcs animaliers où ils ont pu admirer aigles, cigognes et loutres et des attractions renversantes et féériques du parc de loisirs, petits et grands ont pu apprécier et profiter pleinement de ce séjour.

Mais déjà, l'année 2012 représentera de nouveau pour le Chœur une étape importante puisqu'elle sera l'occasion de fêter ses 30 ans.

Que de chemin parcouru depuis toutes ces années.

Au cours de cet évènement, le Chœur de l'Eau Vive et la Commune de Duingt souhaitent rassembler plusieurs ensembles musicaux et vocaux pour une belle fête populaire au cœur du vieux village.

Mais patience ! Le projet est en cours d'élaboration.

Nous vous donnons donc rendez-vous dans le courant de l'année pour une belle journée de chants et de divertissements.



## Les Bouchons d'Amour



### L'activité en 2011

Au 7 juin 2011 : 29 040 kgs expédiés

Un camion est prévu le 25 octobre 2011 qui portera le total de l'année à plus de 50 tonnes.

Au deuxième semestre une grosse progression de la récolte a nécessité un appel aux bénévoles qui ont répondu nombreux. Le tri a lieu sur 2 après midi, le mardi et le jeudi.

Vos bouchons de 2.5 grammes ont permis pour 2011 au 31 août, de participer aux aides pour la Haute Savoie

✓ Anancy le Vieux : Fauteuil électrique	1 159€
✓ Anancy : Fauteuil releveur	299€
✓ Les Clefs : fauteuil roulant tout terrain	300€
✓ Cluses : scooter électrique	1 085€
✓ Cluses : Système électrique pour volets roulants (en cours de règlement)	500€



7 juin 2011  
Chargement camion n°13  
chargé sous la pluie  
après 3 heures d'attente  
la motivation n'a pas faibli



Explication de la démarche  
dans les écoles et collèges  
avec les enfants d'EPAGNY



A l'initiative de M. le Maire Marc ROLLIN, M. MONTEIL Président du Conseil Général et M<sup>me</sup> CAMUSSO Conseiller Général venus découvrir l'activité des Bouchons ont fortement été impressionnés.



Téléthon : remise du 1<sup>er</sup> prix  
de la Tombola des Bouchons  
d'amour

### A noter

Depuis Mai 2011 les Bouchons d'amour ont mis en place une nouvelle activité. Des matériels médicalisés nous sont confiés (lits, fauteuils, etc.). Nous les mettons à disposition des personnes qui en ont besoin (handicap, maladie ou accident).

La liste est disponible en Mairie, Com.Com, MDPH. Mardi et le jeudi au centre de tri lors des permanences

Tél : Jacques ou Michel au 06 80 41 50 71

# Duingt La vie associative

## Les Marmottons



L'accueil de loisirs LES MARMOTTONS est une association qui accueille les enfants de 3 à 11 ans sur les temps périscolaires (garderie matin et soir, pause méridienne) et sur le centre de loisirs (mercredis et vacances scolaires).

Son projet pédagogique vise à permettre à l'enfant d'accéder à un temps éducatif, attrayant et de détente, tout en respectant son propre rythme de vie.

Les activités et les temps de vie sont adaptés aux 3-6 ans et aux 6-11 ans pour susciter la curiosité qui engendre la réflexion et développer l'expression et l'imagination des enfants.

Nous voulons également que chacun se découvre une place dans la vie en collectivité en favorisant la création et l'expression artistique d'une part et les jeux collectifs et sportifs d'autre part.

Lors des mercredis et des vacances scolaires, les enfants sont accueillis au choix sur la journée entière ou en demi-journée. Une thématique est définie pour chaque cycle (période entre deux vacances) et chaque période de vacances.

Le restaurant scolaire privilégie la convivialité et la qualité des aliments. Semaines à thème et repas découvertes stimulent le goût et favorisent le plaisir de manger ensemble.

Le secteur périscolaire s'associe à l'école pour une aide aux devoirs personnalisée les lundis, jeudis et vendredis tout en répondant aux besoins de garde des parents.

L'équipe est composée d'une directrice, de 2 animatrices permanentes et d'un agent de restauration. Dans le cadre d'une collaboration avec les MFR du secteur, nous accueillons également des stagiaires pendant l'année.

Nos tarifs prennent en compte le quotient familial, déterminé par la CAF en fonction des ressources de la famille (revenus et prestations).

### A noter

■ Journées d'inscription pour l'été : les 6 et 13 juin 2012.

■ Grande exposition d'œuvres d'art le 3 juillet 2012

HORAIRE D'OUVERTURE : - Périodes scolaires : lundi, mardi, jeudi & vendredi de 7h à 8h30, de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 19h ; mercredi de 7h à 19h.

- Vacances scolaires : du lundi au vendredi de 7h à 19h.

LES MARMOTTONS - Immeuble Le Cap - 51, rue du Vieux Village - 74410 DUINGT  
Tél. 04 50 68 59 32 - Mail : lesmarmottons.asso@free.fr

## L'Office de Tourisme : une image, une stratégie, des actions décidées en commun



Toujours aussi fleuri de l'extérieur, à l'intérieur une sympathique hôtesse, nous avons pu accueillir dignement les touristes dans notre bureau de Duingt.

La mauvaise météo de juillet et début août a engendré une légère baisse de la fréquentation et ceci a été remarqué par tous les professionnels de tourisme. L'Office de Tourisme de Duingt a également subi cette baisse, sa principale information concerne les balades dans le village, au Taillefer ou sur la promenade cyclable.

Dans les trois bureaux de la rive gauche pour la période de juin à septembre : 18 000 personnes accueillies sur la période, ce qui constitue toujours un très beau volume.

Le territoire du lac d'Annecy constitue un espace touristique homogène et unique sur le plan du paysage « Lac et montagne », 2012 voit la création de l'Office Unique du tour du lac.

**Regroupement de 3 Offices de Tourisme : Rive Gauche, Rive Plein Soleil ainsi que l'Office de l'agglomération d'Annecy.**

Cette structure intercommunautaire va permettre de mieux gérer et connaître l'économie touristique du territoire, de favoriser des actions fortes et cohérentes en évitant toute dispersion.

**Mise en commun du site internet, des éditions, ainsi que les actions de promotion.**

Cela devrait donc faciliter la promotion de notre région à l'échelle nationale et internationale avec comme dénominateur commun le lac d'Annecy, tout en conservant une proximité de terrain puisque les 3 bureaux de Saint Jorioz, Sevrier et Duingt fonctionneront comme les années précédentes.

## Communauté de Communes : rive gauche

La Communauté de Communes a vécu un changement d'organigramme cette année. André Corboz a démissionné de son poste de président et c'est maintenant Jacques Rey, maire de Sevrier, qui préside notre EPCI (établissement public de coopération intercommunale).

Pour autant le travail ne s'est pas arrêté et vos 3 représentants (Marc Rollin, Fred Viart, Eric Barithel) fréquentent assidûment les réunions de commissions et les conseils communautaires.

Cette année, des grandes décisions qui nous engagent pour l'avenir, ont été actées par le conseil communautaire.

Le PLH, Plan local d'Habitat qui coordonne la création et le type de logements aidés sur nos 7 communes.

Le FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) qui permettra de lancer une étude et de réaliser des actions cohérentes pour aider l'artisanat, le commerce et les services à l'échelle de notre Communauté de Communes tout en bénéficiant d'aides financières venant de la région et de l'état.

Gros dossier de la Communauté de Communes : les déchets ménagers et le tri sélectif. Le maillage du territoire

continue, des points d'apports volontaires sur St Jorioz et Sevrier sont en construction, des points de tri sélectif sur les plages ont remplacé les classiques poubelles et un troisième PAV (point de tri sélectif) sera construit sur la commune dans le secteur de Magnonnet en 2012.

Enfin une refonte totale des tournées des camions poubelles est à l'étude avec comme objectif d'optimiser et de limiter le coût du ramassage pour compenser les hausses du prix d'incinération que nous subissons.

Grâce à ces actions, aucune hausse des taux n'a été votée malgré les variations de tarifs de nos prestataires. La maîtrise du budget reste notre priorité et, malgré les informations pessimistes sur l'argent public, nous pouvons affirmer que les finances de notre Communauté de Communes sont saines et que nous ferons en sorte qu'elles le restent.

Dernier point, et non des moindres, notre Communauté de Communes se mobilise avec les 2 autres EPCI voisins (bout du lac et rive droite) pour parler d'une seule voix sur le difficile dossier de la circulation autour du lac.

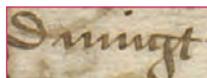
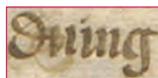
# Duingt

## A propos de l'orthographe de Duingt

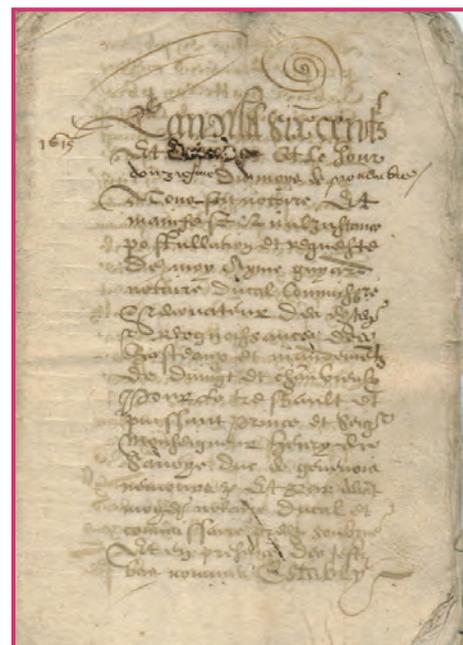
Lorsque l'on entreprend d'étudier les archives consacrées à notre village, on est surpris par la multiplicité, par la variété des orthographes utilisées pour désigner le nom de cette bourgade. Je vous propose une énumération simplifiée des noms les plus couramment rencontrés dans les documents que j'ai eu l'occasion d'étudier.

- ✓ Au XII<sup>e</sup> siècle, une bulle du pape Clément II, en date du 4 février 1107, inscrit DUGNUM.
- ✓ En 1286 on lit DUYN.
- ✓ En 1301 c'est DUIN .
- ✓ En 1405 le village est appelé DUYGNUM puis DUYNUM en 1459.
- ✓ En juillet 1568 le latin fait place au français et c'est DUING. Le G peut parvenir de l'amalgame entre DUGNUM et DUYGNUM.
- ✓ Le 12 novembre 1615 apparaît pour la première fois Duingt, nous parlerons un peu plus loin de l'origine probable de la lettre T qui apparaîtra de manière épisodique à partir du XVII<sup>e</sup> siècle.
- ✓ Le 12 octobre 1706 le village est appelé DHUIN.
- ✓ Au XIX<sup>e</sup> siècle dans de nombreux documents, on trouve les deux orthographes utilisées indifféremment dans un même texte DUING ou Duingt.
- ✓ La pire manière d'écrire se trouve sur une carte postale des années 1950 où l'on arrive à DUINGHT.

Voici la reproduction du texte du 12 novembre 1615 qui concerne une reconnaissance du révérend Gabriel MATTELON, curé de Duin, en faveur d'HENRI DE SAVOIE, duc de GENEVOIS-NEMOURS. Le nom du village y apparaît 7 fois et dans les premières pages la lettre T interpelle car on ne la connaissait pas sur les textes précédents. Il pourrait s'agir d'une croix dessinée ou écrite par le scribe qui a inscrit ce texte : 4 fois avec Duingt et 3 fois DUING .



Jean-François PAILLE



### Le saviez-vous ?

#### Que représentent ces coquillages ?

Ce sont les armoiries des seigneurs de Duin; elles étaient attribuées aux chevaliers qui revenaient des croisades (pèlerinage à Jérusalem).

Elles sont visibles à plusieurs endroits comme à l'église d'Entrevernes (dont la partie basse du village faisait partie de Duingt), sur le gisant de Bertrand de Duin dans l'église de Séez en Tarentaise et dans le Valais Suisse.





RESTAURANT ET TERRASSE

Au bord du Lac d'ANNECY  
LES PIEDS DANS L'EAU

HÔTEL EN ANNEXE  
14 CHAMBRES

M. et Mme FALQUET  
Nicolas et Florence

74410 DUINGT - Tél. 04 50 68 67 19 - Fax 04 50 68 64 80  
info@hotal-restaurant-leroselet.com - www.hotal-restaurant-leroselet.com



NAUTIC PLAISANCE

Location de Pédalos, Barques,  
Hors Bords sans permis.

DUINGT ( Embarcadère )

CADOUX Tel : 06 88 35 22 37



CHANGEONS DE VIE  
CHANGEONS L'AUTOMOBILE

S.A.R.L. Laudon-Automobiles  
Z.A. Les Grands Prés  
74320 SEVRIER - FRANCE  
Tél. : +33 (0)4 50 52 43 72 Fax : +33 (0)4 50 52 48 94

RPB



BETON PRET A L'EMPLOI

Livraison-Pompage-Tapis-Chape liquide

77 Route des Marais 74410 SAINT JORIOZ  
Tél : 04 50 68 57 86 Fax : 04 50 68 96 49  
[rpb@charvin.fr](mailto:rpb@charvin.fr)

votreélectricien.com  
bertrand.viart@wanadoo.fr

☎ 04.50.32.92.10

105 chemin des prés bouvaux 74600 SEYNOD

Professionnels et particuliers, neuf/rénovation, clim/VMC/chauffage,  
alarmes tous systèmes, éclairages, mise en conformité, motorisations

SARL Solaire Elec n° Siret 517 465 043 00019

**SUPER U** les nouveaux commerçants

Route de l'Eglise  
74410 ST JORIOZ  
Tél. 04 50 68 61 50  
Fax 04 50 68 69 40

[www.superu@stjorioz.com](http://www.superu@stjorioz.com)

Ouvert le dimanche matin



Toutes destinations - Transferts aéroports - gares  
Transports médicaux - Tiers payant  
Transport d'handicapés ou de personnes âgées  
dans leur fauteuil roulant

06 32 48 32 43 / 44 /45

[www.annecienne-taxis-transports.fr](http://www.annecienne-taxis-transports.fr)  
14 bis, rue Burgat Charvillon - 74000 ANNECY  
SIRET 481 192 821 00025



LES AGENCES DU LAC D'ANNECY

**Agence RIVE OUEST**  
128, route d'Annecy - 74410 St Jorioz  
Tél. +33 (0)4 50 77 00 78 - Fax + 33 (0)4 50 68 66 63  
[viro@vallat.fr](mailto:viro@vallat.fr) - [www.vallat.fr](http://www.vallat.fr)

# Quint



2011